



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE & ORDINAIRE
21 JANVIER 2024 - FLAVIN



COMITÉ
RÉGIONAL
OCCITANIE

VOTE DES RÉSOLUTIONS

PROCURATION

**(PERMETTANT DE VOTER POUR UN CLUB AUTRE QUE LE SIEN)
A PRESENTER OBLIGATOIREMENT AVEC LE MANDAT PAR LE REPRÉSENTANT
DU CLUB LORS DE LA VERIFICATION DES POUVOIRS.**

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant le club :

Détenant :voix (indiqué le nombre de voix selon le tableau de répartition fourni)

Donne procuration à :

Nom : _____ Prénom : _____
(Mandaté, licencié et majeur)

IMPORTANT : Tout votant devra présenter sa licence en cours de validité lors du contrôle des mandats.
Le détenteur d'une procuration devra présenter, au contrôle des mandats, la procuration originale ainsi que le mandat de la personne qu'il représente.

Pour me représenter lors des différents scrutins organisés au cours de l'Assemblée Générale Elective du Comité Régional Occitanie de Gymnastique, le.....2024 à.....

Fait à

Le:

SIGNATURE DU PRÉSIDENT ET CACHET DU CLUB

Ne rien inscrire dans cette case :
Avis de la commission électorale donné
le

NOM & PRÉNOM du signataire :

Validé - Non Validé